

A.85



MPP ISSY NOEL 25

**COMITE DE PROMOTION DES PRODUITS
DU LOT**

430 avenue Jean Jaures
46004 CAHORS
FRANCE
a.enjalbert@lot.chambagri.fr
N° SIRET : 43759305600017

S.O.P.A. AGRI SERVICE 46

430 AVENUE JEAN JAURES
46004 CAHORS
N° TVA Intracommunautaire :
FR15320687239
SIRET : 32068723900022

FACTURE N° 25-12-47

Le lundi 15 décembre 2025

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Avance frais - HEBERGEMENT	1,00	91,75 €	20,00	91,75 €	
	Avance frais - CATERING	1,00	96,39 €	20,00	96,39 €	
	Avance frais - TRANSPORT	1,00	100,33 €	20,00	100,33 €	

Conditions de paiement :

- 100,00 % soit 346,16 € à payer le :
15/12/2025 (paiement comptant).

Total HT	288,47 €
TVA (20 %)	57,69 €
Total TTC	346,16 €

payement le 15/12/25

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.